

## AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
TRANSPORTS

*Direction générale de l'aviation civile*

### **Décision du 12 décembre 2017 portant approbation des critères pour la conception des procédures de vol aux instruments et des règles de détermination des minimums opérationnels d'aérodrome**

NOR : TRAA1735058S

La ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu l'arrêté du 4 octobre 2017 relatif à l'établissement des procédures de vol aux instruments au bénéfice des aéronefs évoluant selon les règles applicables à la circulation aérienne générale,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

La version 2 du « recueil des critères pour la conception des procédures de vol aux instruments et des règles de détermination des minimums opérationnels associés » du 1<sup>er</sup> janvier 2018 est approuvée.

Ce recueil est publié sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire.

#### Article 2

La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> février 2018.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 12 décembre 2017.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de la mission du ciel unique européen  
et de la réglementation de la navigation aérienne,*  
G. MANTOUX